



Ouagadougou, le 08 AOUT 2022

N°2022 - 12/045 /MESRSI/SG/CIOSPB/DBAF

COMMUNIQUE

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) a l'honneur de porter à la connaissance des lauréats du baccalauréat de la **session de 2022**, qui avaient postulé pour les **bourses marocaines** avec les relevés de notes de la classe de terminale et remplissant les conditions fixées pour lesdites bourses, qu'ils peuvent déposer le complément de leur dossier de demande de bourse pour les places restantes dans le quota accordé au Burkina Faso.

Le nombre de bourses restantes est de dix (10) et concerne les filières d'études ci-dessous :

Filières	Nature du baccalauréat	Nombre de bourses
Mathématiques-Informatique-Physique	Série C et D, avec la mention Bien (au moins 14/20)	01
Sciences de la Vie et de Terre	Séries C et D avec la mention Bien (au moins 14/20)	01
Biologie-Chimie-Géologie	Séries C et D avec la mention Bien (au moins 14/20)	03
Commerce et Gestion	Séries C, et G2 avec la mention Bien (au moins 14/20)	02
Génie Minéral et Environnement	Séries C et D avec la mention Bien (au moins 14/20)	01
Sciences Economiques et de Gestion	Séries C ; D et G2 avec la mention Bien (au moins 14/20)	02

1. Conditions d'éligibilité

Les candidats à ces bourses doivent remplir les conditions suivantes :

- être âgé de 22 ans au plus au 31 décembre 2022 ;
- être titulaire du baccalauréat de la session de 2022 ;
- avoir obtenu une moyenne **supérieure ou égale à 14/20**.

2. Composition du dossier

Le dossier de candidature doit être en **deux (02) exemplaires** et se compose comme suit :

1. une photocopie légalisée du passeport ;
2. une photocopie légalisée de l'attestation du baccalauréat ;
3. une photocopie légalisée du relevé de notes du baccalauréat ;
4. un certificat de visite et de contre-visite de moins de trois mois, attestant que le candidat est indemne de toute maladie contagieuse, délivré par le Centre national des Œuvres universitaires (CENOU) ;
5. une chemise cartonnée de couleur verte pour les candidats de sexe féminin et de couleur jaune pour les candidats de sexe masculin.

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au **11 août 2022 à 14 H 30 mn.**

N.B :

- **tout dossier incomplet est irrecevable.**
- **bien vouloir noter que toute orientation effectuée par l'Agence Marocaine de Coopération Internationale (AMCI) est définitive et tout désistement entraîne systématiquement la perte de la bourse marocaine.**

**P/le Ministre et par délégation,
Le Secrétaire général**



Pr Touridomon Issa SOME

Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques